



DIRECTION CENTRALE DU MATÉRIEL DE L'ARMÉE DE L'AIR.

**ARRÊTÉ** portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif à la gestion et au contrôle des pilotes et passagers d'aéronefs évoluant à l'intérieur de la zone interdite de survol SOP3.

*Du 21 mai 2007*

NOR D E F D 0 7 5 5 1 9 0 A

---

*Classement dans l'édition méthodique* : BOEM 160.6.5.1.

*Référence de publication* : JO n° 134 du 12 juin 2007, texte n° 7; JO/160/2007.

---

<p>Note de la <i>CPBO</i> : Le présent texte n'est pas inséré <i>in extenso</i> dans la base de données. Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique Référence de publication ci-dessus.</p>
---